

N/Réf.: NP/AY/CLN N°184 20231024

Montreuil, le 24 octobre 2023

M. Stanislas GUERINI

Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Courriel: sp.mtfp@transformation.gouv.fr

M. Olivier DUSSOPT

Ministre du Travail, du plein emploi et de l'Insertion Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er au 30 novembre 2023 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Messieurs les Ministres,

La situation dramatique au Proche Orient a conduit la CGT à s'exprimer. La boussole de la CGT est et sera toujours d'agir pour la paix, contre le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme et toutes les autres formes de haine.

Samedi 7 octobre 2023, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles. La CGT condamne l'escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne. La population de Gaza subit des frappes terribles en représailles des actes de terreur perpétrés par le Hamas.

Le gouvernement instrumentalise de manière honteuse une situation dramatique au Proche-Orient et en France, en créant un contexte répressif et autoritaire visant à interdire abusivement les manifestations pacifiques qui exigent l'arrêt du massacre des civils et une paix juste et durable, et, en transformant en organisations pro terroristes toutes les organisations qui appellent à la paix et au cessez-le-feu et qui condamnent aussi bien les actes de terreur du Hamas contre les civils israéliens que la répression brutale et aveugle de Netanyahou contre la population palestinienne à Gaza. Cette stratégie du gouvernement se trouve confirmée au travers du placement en garde à vue de deux camarades de l'Union Départementale CGT du Nord, sous le motif « d'apologie du terrorisme ». La CGT continue à se mobiliser pour que toutes les poursuites soient abandonnées et pour que les libertés d'expression et de manifester soient garanties.

Le 13 octobre 2023, un attentat a eu lieu dans un lycée d'Arras. La fédération CGT des Services publics apporte tout son soutien à l'ensemble des agent-es de la communauté éducative, aux élèves et aux familles des victimes. Nous adressons toutes nos condoléances aux proches du professeur assassiné. Nous avons une pensée particulière pour notre collègue du Conseil Régional des Hauts-de-France qui a été gravement blessé dans l'exercice de ses missions.

Les personnels de la Fonction publique territoriale sont, là comme ailleurs, en première ligne. Cette proximité, qui fait la richesse de leurs métiers, doit s'accompagner de garanties en matière de sécurité et de conditions de travail.

... / ...

Malgré cette situation, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. La colère contre la réforme des retraites est intacte. Des milliers de travailleuses et travailleurs sont et seront pénalisés par son application à marche forcée qui a débuté le 1er septembre dernier.

Des mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État sont insuffisantes pour répondre à l'inflation et l'augmentation des coûts tels que l'énergie, l'alimentation, le logement. La fédération CGT des Services publics porte la seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics qui sont l'augmentation immédiate du point d'indice de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années. Ces mesures constituent également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Cette question des rémunérations est intimement liée à la question des retraites et depuis le mois de janvier, nous avons connu le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies et des centaines de milliers d'agents publics, des collectivités territoriales et du secteur privé de l'eau, du logement social et de la thanatologie, se sont mobilisés et ont fait grève plusieurs jours, refusant très majoritaire, dans toute la société, le recul à 64 ans de l'âge de la retraite.

En conséquence, nous appelons l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie à se mobiliser pour :

- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- Le retour à un départ à la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités ;
- Des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié·es exposé·es à des facteurs de pénibilité ;
- Un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'application d'une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes ;
- Une pension minimum au niveau du SMIC pour une carrière complète;
- L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix ;
- La prise en compte des années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi.

La mobilisation et l'engagement contre cette réforme injuste, infondée et inefficace sont pour la fédération CGT des Services publics toujours à l'ordre du jour. Nous ne tournons pas la page et appelons l'ensemble des agent·es à se mobiliser!

Et concernant l'ensemble de notre champ professionnel, nos revendications persistent pour :

- L'augmentation immédiate du point d'indice de 10 %;
- L'ouverture urgente de négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles et la reconnaissance des qualifications ;
- La mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation;
- L'augmentation générale des salaires ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesures essentielles pour lutter contre l'inflation, et financer les retraites !
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Pour le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...);
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

De plus, suite au décret du 30 novembre 2022, 80 000 agents bénéficient d'une augmentation nette mensuelle de 192 euros sous forme de Complément de Traitement Indiciaire-CTI, mais ce sont aussi et surtout plus de 100 000 agents de la filière de la Petite enfance, du sociale, médico-sociale et de l'animation de la Fonction publique territoriale qui sont encore exclus du bénéfice du CTI.

Dans un contexte d'inflation sans précédent, les agentes et agents du secteur de la Petite enfance, social, médico-social et de l'animation, soit près de 98% de femmes, sont plus que jamais déterminés pour obtenir justice, bénéficier du CTI et gagner sur leurs revendications. Tout comme ces personnels, la fédération CGT des services publics revendique l'augmentation immédiate des salaires : +192 euros sous forme de CTI dit « Prime Ségur » pour tous les agents travaillant dans le secteur social, médico-social et de l'animation de la Fonction publique territoriale. L'application du CTI pour tous, en complément de l'augmentation immédiate du point d'indice de 10%, sont des revendications de justice sociale et à même de générer une augmentation des cotisations dans notre caisse de retraite, la CNRACL.

La fédération CGT des Services publics appelle et soutient toutes les initiatives mises en œuvre par les agentes et agents de ces secteurs pour obtenir gain de cause quant à leurs revendications.

En conséquence, la fédération CGT des Services publics reste déterminée dans la période actuelle et avec les agent·es et salarié·es du champ fédéral, s'inscrit dans tous les appels à grève, mobilisation, manifestations.

C'est pour toutes ces raisons, et pour porter toutes nos revendications, que la fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1er novembre 2023, 2 novembre 2023, 3 novembre 2023, 4 novembre 2023, 5 novembre 2023, 6 novembre 2023, 7 novembre 2023, 8 novembre 2023, 9 novembre 2023, 10 novembre 2023, 11 novembre 2023, 12 novembre 2023, 13 novembre 2023, 14 novembre 2023, 15 novembre 2023, 16 novembre 2023, 17 novembre 2023, 18 novembre 2023, 19 novembre 2023, 20 novembre 2023, 21 novembre 2023, 22 novembre 2023, 23 novembre 2023, 24 novembre 2023, 25 novembre 2023, 26 novembre 2023, 27 novembre 2023, 28 novembre 2023, 29 novembre 2023, 30 novembre 2023 de 0 h à 24 h pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et pour les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics, Natacha POMMET

Secrétaire générale